

QUARANTE ANS DE MUTATIONS GÉOPOLITIQUES & RENOUVEAU DU FÉMINISME AU SUD

vendredi 28 janvier 2011

deux articles de Barbara Loyer et de Camille Sarret

FÉMINISME ET QUARANTE ANS DE MUTATIONS GÉOPOLITIQUES - *par Barbara LOYER - dans L'Humanité, (Idées et Débats, 13/12/2010)*

VICTOIRES ÉPARSES SUR UNE OPPRESSION PERSISTANTE - RENOUVEAU DU FÉMINISME AU SUD - *par Camille Sarret - Monde Diplomatique de Janvier 2011*

FÉMINISME ET QUARANTE ANS DE MUTATIONS GÉOPOLITIQUES

par Barbara LOYER ()*

dans L'Humanité, (Idées et Débats, 13/12/2010)

La question de l'égalité des femmes fait maintenant partie des débats au sujet de la nature des gouvernements et des formes du pouvoir.

Pour brosser une image des quarante ans de mutations géopolitiques, j'ai choisi trois thèmes, des événements qui sont aussi trois lieux, et trois époques.

1) L'apparition d'un foyer d'influence géopolitique majeur : le « golfe Arabo-Persique » islamiste.

L'augmentation brusque des prix du pétrole, en décembre 1973, a donné à la dynastie saoudienne le pouvoir de diffuser sa doctrine religieuse ultraorthodoxe dans le monde entier.

À cela s'est ajoutée la puissance idéologique de la révolution réactionnaire iranienne, victorieuse en 1979, qui a donné à l'islamisme la légitimité d'un mouvement populaire, ce qui a contribué à son expansion au-delà des frontières de l'Iran.

Ces régimes religieux très riches sont divisés par des rivalités si fortes qu'on peut se demander dans quelle mesure la fonction attribuée à la femme dans la représentation de l'islam n'a pas pour objectif de créer l'image illusoire d'une unité sacrée, à défaut d'être politique.

Elle fait apparaître l'Umma sur les écrans télévisuels de la communication de masse, là où il y a de meurtrières tensions géopolitiques.

La fonction centrale accordée au statut de la femme dans l'ordre musulman permet également de sacraliser des relations de pouvoirs internes à ces sociétés.

2) La dislocation de l'URSS, dans les années 1980,

que j'associe à la croissance des revendications démocratiques et à l'émergence de sociétés civiles, malgré des crises terriblement meurtrières concomitantes à cette évolution.

Le combat des femmes, au plan mondial, est étroitement lié au développement des canaux d'expression démocratiques durant ces vingt dernières années, même s'il reste beaucoup de pays où la liberté est encore à conquérir.

Le terme « démocratie » n'est pas un synonyme du mot « progrès ».

Il signifie que, dès lors qu'il y a débats, rivalités et alliances géopolitiques, les analyses des situations dans lesquelles se trouvent les féministes de chaque pays doivent prendre en compte des pratiques du pouvoir plus complexes que lorsque la population vit dans l'isolement de la peur dictatoriale ou de l'illettrisme.

On voit notamment apparaître de plus en plus de femmes en situation de pouvoir, ce qui situe les débats féministes moins entre femmes et hommes qu'entre différentes conceptions de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes.

3) L'émergence d'un monde multipolaire et un changement des rapports de forces au sein des institutions internationales, notamment l'ONU.

Ces institutions sont le lieu de production de représentations géopolitiques planétaires, qui visent à détourner les débats des responsables politiques vers des ensembles abstraits dont on fait des acteurs : les civilisations qui devraient faire alliance, les non-alignés qui se rebelleraient, l'Umma qui défendrait une part de l'humanité, etc.

Les vrais acteurs sont les gouvernements des États qui agissent en fonction d'intérêts et de projets concrets. Pour mener les combats féministes, il faut donc à la fois prendre en compte leur insertion dans des rapports de pouvoirs sur des territoires concrets et comprendre les stratégies mises en œuvre dans les forums internationaux.

On ne parlait pas de géopolitique dans les années 1970. Son usage traduit le sentiment d'une complexité grandissante et d'une menace face à des évolutions difficiles à prévoir.

Les combats des années 1970, dans le contexte économique des Trente Glorieuses, étaient pleins d'espoir.

Les perspectives du XXI^e siècle sont plus sombres, du fait de la crise économique et des conflits meurtriers dans le monde.

Mais l'enjeu démocratique ouvre aussi des perspectives passionnantes pour les combats des femmes.

Barbara Loyer

le 11 décembre 2010.

(*) *Barbara Loyer est directrice de l'Institut français de géopolitique de l'Université Paris-VIII.*

haut

VICTOIRES ÉPARSES SUR UNE OPPRESSION PERSISTANTE RENOUVEAU DU FÉMINISME AU SUD

par Camille Sarret

Monde Diplomatique de Janvier 2011

Le prisme paternaliste à travers lequel est souvent perçu le sort des femmes d'Afrique, d'Asie ou du Proche-Orient a tendance à occulter les combats qu'elles mènent.

Comme en Occident, leur condition, loin d'être un invariant culturel, fait l'objet de luttes visant à arracher de nouveaux droits et à mettre fin à des situations de violence ou de discrimination.

En témoignent les exemples du Rwanda, de l'Afghanistan, de l'Inde et du Maroc.

Le retour sur l'histoire du féminisme qui a marqué l'année 2010, avec, en France, les quarante ans du Mouvement de libération des femmes (MLF), ne doit pas faire oublier les femmes du Sud, leurs luttes et leurs contributions au renouvellement du féminisme. On a tendance à en faire trop facilement des victimes, alors qu'elles sont souvent en révolte contre l'ordre établi et les inégalités qu'engendrent certaines traditions.

Ainsi, sait-on que le seul pays au monde où les femmes sont majoritaires au Parlement est le Rwanda ?



© Cabinet du Président, Rwanda / Frederick Munyarubuga

Depuis les élections générales de 2008, elles représentent 56,3% des députés : un record à faire pâlir d'envie jusqu'aux pays scandinaves, champions de la parité politique en Europe. Les Rwandaises n'ont pourtant obtenu le droit de vote qu'en 1961, quand le pays est devenu indépendant. En 1965, la première élue entre au Parlement, mais, jusque dans les années 1990, les femmes sont quasiment absentes du monde politique. C'est le génocide des Tutsis, en 1994, qui bouleverse la donne. « *Alors que beaucoup d'hommes étaient morts ou dans l'incapacité d'agir, les femmes ont pris des responsabilités et ont montré qu'elles pouvaient être à la*

hauteur, rappelle Mme Immaculée Ingabire, coordinatrice de la Coalition nationale contre les violences faites aux femmes. Bien que massivement violées, ce sont les Rwandaises qui ont sorti le pays du chaos. Ce qui a brisé le machisme traditionnel. »

Au cours de la période postgénocidaire, les femmes dirigent près du tiers des ménages, occupent des emplois autrefois réservés aux hommes, notamment dans les secteurs du bâtiment et de la mécanique, et adhèrent en nombre aux partis politiques. Elles participent à l'élaboration de la Constitution de 2001 et parviennent à y faire inscrire un système de quotas qui leur réserve 30 % des postes dans tous les organes de prise de décision, ainsi que le droit à l'héritage. Elles exigent également la création d'un ministère du genre et de la condition féminine, et réussissent à faire fonctionner des conseils nationaux féminins qui constituent un exemple de la représentation des femmes à chaque échelon du pouvoir (du quartier jusqu'au plus haut niveau de la nation). Au gouvernement, les ministères de l'industrie, de l'agriculture, des affaires étrangères et de l'énergie sont confiés à des femmes.

Mais des difficultés persistent. Dans l'administration centrale, selon un rapport ministériel, « 74 % des secrétaires généraux dans les ministères sont des hommes, de même que 81 % des directeurs et 67 % des agents les plus diplômés. Les femmes sont plutôt prédominantes dans des postes d'assistant administratif et de secrétaire ». De même, dans le secteur privé, elles restent « majoritaires dans les activités précaires et peu rémunérées du secteur informel (...). Seules 18 % des entreprises du secteur formel leur appartiennent [1] ». Et, en matière de violences, le tableau reste sombre : « *Il existe une véritable volonté politique, mais il faut encore faire évoluer les mentalités, dit Mme Ingabire. Et montrer que la culture n'est pas immuable, que toute société est capable de faire évoluer ses traditions. Aujourd'hui, je vise les nouvelles générations.* »



© Panos / Martin Roemers

Une députée afghane de 27 ans

Tout autre est la situation en Afghanistan . Sous la présidence de M. Hamid Karzaï, violences domestiques, meurtres, viols, attaques à l'acide sont en constante augmentation. Malgré tout, les femmes ne restent pas emmurées dans le silence. Elles ont des porte-voix, comme Mme Malalai Joya, élue au Parlement en 2005, à l'âge de 27 ans — ce qui fait d'elle la plus jeune députée de l'hémicycle.

Mme Joya a passé une partie de son enfance et de sa jeunesse dans un camp de réfugiés pakistanais, puis elle a pu bénéficier d'une scolarité et de l'apprentissage de l'anglais. Sous les talibans, de retour dans sa ville natale de Farah, elle s'est occupée d'un dispensaire et de l'organisation de cours d'alphabétisation clandestins pour les femmes. Mais, « *dès ses débuts en politique, raconte la sociologue Carol Mann, elle s'est attiré les foudres de ses collègues parlementaires, à qui elle n'a cessé de reprocher leur passé de chefs de guerre, leurs activités de trafiquants de drogue et de militants islamistes inconditionnels. Elle incrimine inlassablement la politique de l'Etat, qui bafoue les droits humains, en particulier ceux des femmes* [2] ».

Mme Joya a échappé à plusieurs tentatives d'assassinat, ses principaux ennemis étant les partis réactionnaires et les fondamentalistes religieux. A Kaboul, elle s'est fait agresser par des parlementaires. « *Ils me tueront, mais ils ne tueront pas ma voix, car ce sera la voix de toutes les femmes afghanes* [3] », a-t-elle déclaré en 2007. Des femmes en burqa, brandissant des panneaux, sont venues lui manifester leur soutien à Farah, à Jalalabad et à Kaboul. Depuis, elle a été exclue du Parlement à la suite d'une interview télévisée où elle comparait l'assemblée afghane à un zoo.

Mme Shoukria Haïdar, présidente de Negar, l'une des plus importantes associations de femmes du pays, redoute un retour au pouvoir des talibans depuis que le président Karzaï, dans le cadre de la conférence de Londres, en janvier 2010, a présenté aux puissances occidentales sa politique de la main tendue. Dans la foulée, en juin, il a réuni mille six cents représentants des tribus et de la société civile dans une *loya jirga* (« grande assemblée »). Mme Haïdar craignait que le principe de l'égalité entre hommes et femmes, pour lequel elle s'était battue pendant deux ans après la chute des talibans, soit supprimé de la Constitution. Au final, les textes fondamentaux n'ont pas été touchés, mais, comme l'a relevé Human Rights Watch, « *le gouvernement afghan et ses supporters internationaux n'ont pas tenu compte de la nécessité de protéger les femmes dans les programmes de réintégration des combattants insurgés et ont omis de garantir l'inclusion de leurs droits dans les pourparlers potentiels avec les talibans* [4] ».

Autre cas : l'Inde.

L'Etat y a adopté le principe d'égalité entre les sexes et a intégré le concept de genre. « *Aujourd'hui, les Indiennes bénéficient d'excellentes politiques publiques, analyse Mme Urvashi Butalia, qui tient depuis plus de vingt ans une maison d'édition féministe à New Delhi. Dans les plans quinquennaux, elles ont une place spécifique. Récemment, pour aider les plus démunis, et en particulier les femmes, l'Etat indien a créé un salaire journalier minimum pour des travaux d'intérêt général comme l'entretien des routes ou le nettoyage des rues.* » Une loi contre les violences domestiques, « *l'une des meilleures au monde* », estime-t-elle, a également été promulguée en 2005.

Ce texte permet de protéger les femmes non seulement de la violence de leurs maris ou de leurs fils, mais aussi de leurs belles-familles, avec lesquelles elles cohabitent. Pour autant, le phénomène dramatique des *dowry deaths* (« morts pour dot insuffisante ») n'est toujours pas endigué. Selon des estimations non officielles, quelque vingt-cinq mille femmes seraient tuées chaque année parce que leur famille n'a pu satisfaire les incessantes demandes de la belle-famille [5].

Bien qu'interdite depuis 1961, la pratique de la dot a repris de plus belle à la fin des années 1980. « *Aujourd'hui, quelles que soient la classe sociale et la caste, tout le monde dote : les députés, les industriels, les journalistes...*, explique le chercheur Max-Jean Zins. *Mal vue dans les années 1970, la dot est devenue un signe ostentatoire de richesse et de pouvoir. Pour les plus modestes, elle est le moyen le plus rapide d'accéder à la consommation, placée au cœur du système économique et social de l'Inde moderne. La femme indienne est devenue un objet destiné à accéder à d'autres objets. C'est ce qui la fragilise le plus.* »

En outre, il manque en Inde près de quarante millions de femmes. Ce chiffre est d'abord dû à la pratique très développée du fœticide (l'élimination des fœtus de sexe féminin identifiés par échographie), mais aussi à une forme de négligence à l'égard des petites filles, moins bien soignées que leurs frères. « *Ce n'est qu'à l'âge de 34 ans que les femmes obtiennent une espérance de vie équivalente à celle des hommes* », indique Zins.

Sur le plan politique, en revanche, les femmes indiennes sont relativement puissantes. La plus grande démocratie au monde a instauré, dès 1992, des quotas aux élections municipales. « *Cela a entraîné de profonds changements à l'échelle locale. D'ailleurs, depuis ce succès, les hommes politiques refusent d'avoir un système similaire pour les élections législatives* », confie Mme Butalia.

Dans les pays du Sud, qui ont été pour la plupart des colonies ou des protectorats, les pionnières du féminisme moderne sont issues, comme en Occident, des milieux marxistes. Mais c'est en s'opposant au colonialisme, à travers les luttes pour l'indépendance, qu'elles ont affirmé leur militantisme. Evoquant le cas des combattantes indiennes, Martine van Woerkens explique : « *Elles avaient une conception visionnaire de la future nation, associant étroitement l'autonomie politique à l'émancipation des femmes [6].* »

En Egypte,

dès les années 1920, Huda Sharawi fonde l'Union féministe égyptienne et s'engage dans la lutte nationaliste. En 1929, à la gare du Caire, elle fait scandale en descendant du train sans voile ; un geste repris peu après par un grand nombre d'Égyptiennes lors d'une manifestation contre le mandat britannique.

Dans l'empire des Indes britanniques, c'est Kamaladevi Chattopadhyay qui incarne ce double engagement féministe et nationaliste. « *Membre de l'aristocratie brahmanique, riche et cultivée, qui adhérait à la cause nationaliste et réformatrice, elle fut aux côtés de Gandhi et de Nehru dans les luttes qui précédèrent et suivirent l'indépendance* », relate van Woerkens [7]. C'est elle qui convainc Gandhi d'autoriser les femmes à rejoindre les hommes dans la Marche du sel, mobilisation pacifique à travers tout le pays contre le pouvoir britannique.

En Asie, au Maghreb et dans le reste de l'Afrique,

ces premiers courants féministes nés des luttes nationalistes se caractérisent par des valeurs laïques et universalistes. Les femmes sont incitées à investir les universités, les entreprises, les institutions et les organisations politiques. Mais un domaine reste alors quasiment impensé : la famille. D'après Margot Badran, chercheuse au Centre pour la compréhension entre musulmans et chrétiens du prince saoudien Al-Walid Ben Talal à l'université américaine de Georgetown, dans les pays musulmans, « *ce sont les féministes islamiques qui, à la fin du XXe siècle, assumèrent cette tâche [8]* ».

Née dans les années 1980 et forgée à partir de l'expérience iranienne, cette forme religieuse du féminisme demeure encore très controversée. Les plus ardents défenseurs de la laïcité dénoncent une manipulation du combat des femmes au profit de l'islam politique fondamentaliste. Pourtant, explique Badran, « *le féminisme islamique est au cœur d'une transformation qui cherche à se faire jour à l'intérieur de l'islam. Transformation et non réforme, car il ne s'agit pas d'amender les idées et coutumes patriarcales qui s'y sont infiltrées, mais d'aller chercher dans les profondeurs du Coran son message d'égalité des genres et de justice sociale (...), et d'y conformer, par un bouleversement radical, ce qu'on nous a si longtemps fait prendre pour l'islam [9]* ».

Militantismes laïque et islamique

Ayant bénéficié des acquis des luttes féministes précédentes, ce mouvement a d'abord émergé au milieu des années 1980, quand les femmes des classes moyennes ont accédé aux études supérieures et quitté leur foyer pour travailler. Les premières réflexions sur le partage du rôle du chef de famille sont alors apparues. En même temps, le concept de genre, forgé aux États-Unis, est repris par les théologiennes musulmanes pour interroger les textes sacrés.

Autour de 2005, les « militantes lettrées », comme les appelle Badran, affirmant plus encore leur indépendance de pensée, cherchent à déconnecter les pratiques et le droit musulman du sacré, en montrant qu'il s'agit d'une construction humaine et historique sur laquelle il est possible d'agir. Elles s'attellent à la mise en pratique de ces idées à travers la constitution de réseaux transnationaux. Badran constate, au sein de la culture musulmane, une convergence entre féminismes laïque et islamique, qui « *s'explique avant tout, précise-t-elle, par la communauté d'objectifs : débarrasser l'islam de la domination masculine et réaliser l'aspiration à un islam égalitaire, en particulier au sein de la famille [10]* ».

Au Maroc,

la réforme du code de la famille (*mudawana*), engagée en 2004, n'aurait pu se faire sans une telle alliance : « Cette réforme découle d'une vingtaine d'années de débat entre le pouvoir politique, les féministes libérales et les islamistes, débats auxquels Mohammed VI a mis un terme en 2003 par un arbitrage qui prenait en compte les revendications des uns et des autres [11]. » Cette avancée des droits des femmes dans la sphère familiale a été obtenue grâce à la convergence d'un militantisme féministe de longue date promu par des associations laïques, des apports intellectuels des féministes islamiques et, enfin, de la volonté du jeune roi de s'emparer de cette question pour moderniser la société marocaine et faire barrage à une radicalisation de l'islam, en particulier après les attentats du 16 mai 2003 à Casablanca.

Le même processus pourrait se mettre en place au sujet de l'avortement. « C'est un thème dont on commence à discuter publiquement, précise la chercheuse Souad Eddouada. Au nom de la dignité de la femme défendue par l'islam, l'avortement pourrait être perçu dans certains cas comme l'unique solution, ce qui justifierait sa légalisation. »

Dans la péninsule arabique,

c'est aussi une alliance entre laïques et religieux qui a permis l'obtention du droit de vote pour les femmes à Bahreïn en 2002 et au Koweït en 2005.

Camille Sarret
Journaliste.

haut

Notes

- [1] « Genre et marché de l'emploi », rapport publié en janvier 2008 par le ministère rwandais de la fonction publique et du travail.
- [2] Carol Mann, « Malalai Joya et le courage de la vérité », Sisyph.org, 18 novembre 2007.
- [3] Glyn Strong, « Malalai Joya : courage under fire », *The Telegraph*, Calcutta, 29 septembre 2007.
- [4] Human Rights Watch, « The “ten-dollar talib” and women's rights », 13 juillet 2010.
- [5] Stéphanie Tawa Lama-Rewal, « Les femmes en Inde », *Rayonnement du CNRS*, n° 47, Paris, mars 2008.
- [6] Martine van Woerkens, *Nous ne sommes pas des fleurs. Deux siècles de combats féministes en Inde*, Albin Michel, Paris, 2010, p. 95.
- [7] *Ibid.*, p. 95.
- [8] Margot Badran, « Où en est le féminisme islamique ? », dans *Critique internationale*, n° 46, « Le féminisme islamique aujourd'hui », Presses de Sciences Po, Paris, janvier-mars 2010, p. 29.
- [9] *Ibid.*, p. 25.
- [10] *Ibid.*, p. 43.
- [11] Souad Eddouada et Renata Pepicelli, « Maroc, vers un “féminisme islamique d'Etat” », dans *Critique internationale*, n° 46, op. cit., p. 87.